

Soupape antigel

Antifreeze valve

Manuel d'installation

EN Installation and Operation Manual





1. Description

La soupape antigel est un dispositif conçu pour éviter la formation de glace dans les circuits des systèmes de chauffage, afin d'éviter des dommages aux vannes et aux tuyauteries qui les composent.

Elle est généralement utilisée dans les systèmes de chauffage équipés d'une pompe à chaleur.

La vanne est composée d'une soupape anti vide et d'un élément thermosensible remplaçable sans démonter la vanne du tuyau.

Si la température du fluide dans le tuyau descend en dessous de 2°C, l'élément thermosensible s'active en vidant le système (fig.1) et reste actif jusqu'à ce qu'une condition de sécurité soit rétablie au-dessus de 4,5°C, température à laquelle l'élément ferme l'orifice de vidange et permet une nouvelle pressurisation du système (fig.2).

Elle offre une protection complète du système même en cas de coupure de courant.

Fig. 1

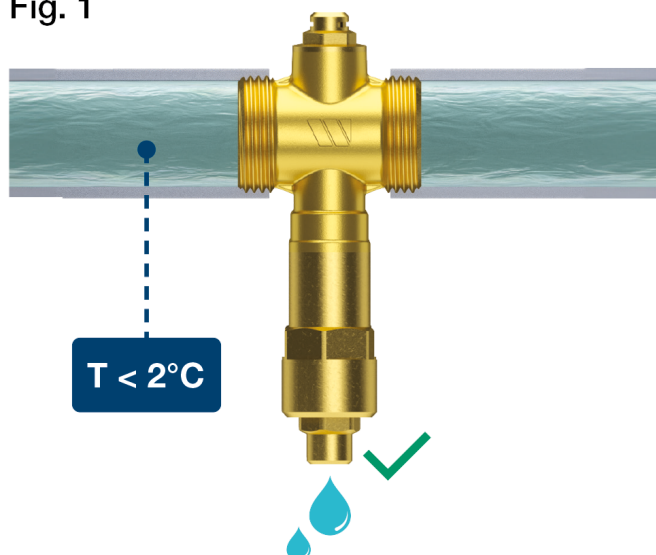
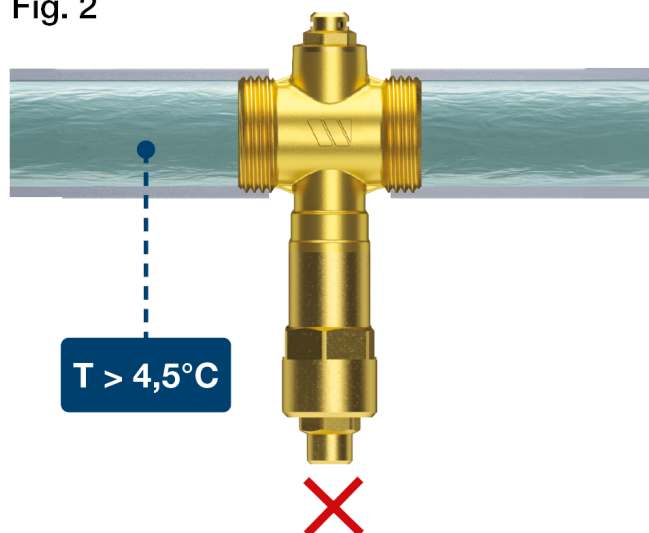


Fig. 2



2. Caractéristiques techniques

Codes références	1" : 22159 - 1"1/4 : 22160
Pression maximale de fonctionnement admissible	6 bar
Température de fonctionnement	0°C à 90°C
Température d'ouverture	2°C ± 1°C
Température de fermeture	4,5°C ± 1°C
Fluides compatibles	Eau et Fluide caloporteur conforme à la norme UNI 8065 §6
Connexion à la tuyauterie	Filetage selon la norme ISO 228/1
Corps	Laiton CW617N
Autres composants en laiton	Laiton CW614N
Ressorts	Acier inox
Joints	Caoutchouc
Clapets anti-retour	Résine

3. Installation

La vanne doit être installée selon les précautions ci-dessous :

- Dans la partie de l'installation exposée aux agents atmosphériques, dans la partie la plus froide, et donc exposée au risque de gel ;
- Loin des sources de chaleur qui pourraient altérer son fonctionnement ;
- En position verticale comme indiqué sur l'image 3 ;
- Si elle est installée à l'air libre, elle doit être protégée de la pluie, de la neige et du soleil direct (ne pas utiliser d'isolant) ;
- Évitez les raccordements par siphon, ils ne garantiraient pas la protection contre le gel (fig. 4) ;
- Installer à au moins 15 cm du sol pour éviter que l'eau évacuée ne gèle et que la vanne elle-même ne s'écoule (fig. 5)
- Le fluide caloporteur pouvant s'écouler de la soupape antigel étant potentiellement pollué (glycol ou autres additifs), il doit être recueilli et évacué dans le respect des préconisations antipollution et de la réglementation relative en vigueur. Il est donc important de prévoir un système de transport et de collecte des eaux rejetées.

Fig. 3

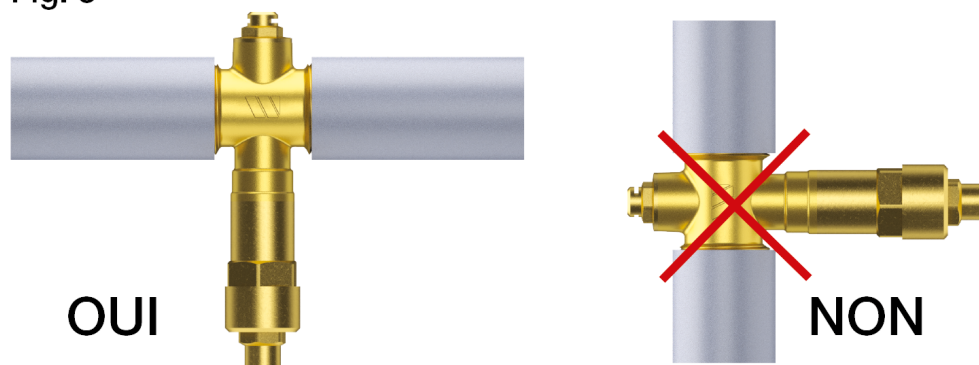


Fig. 4

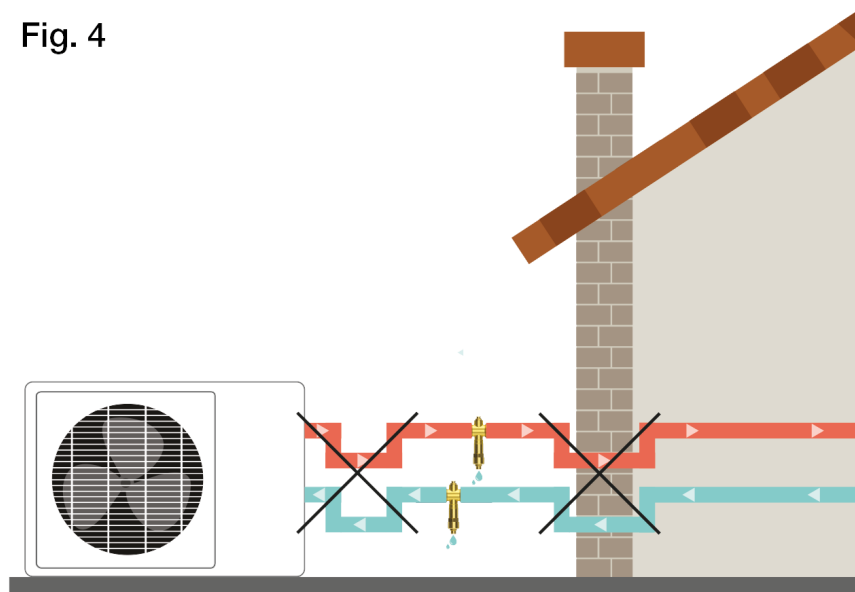
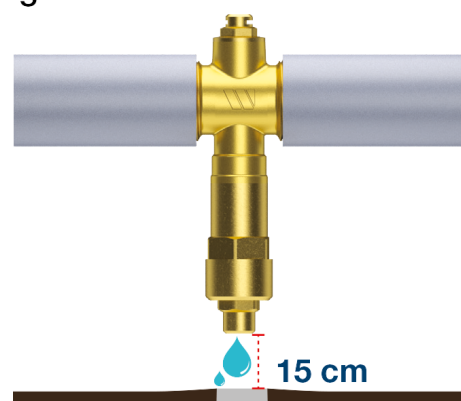


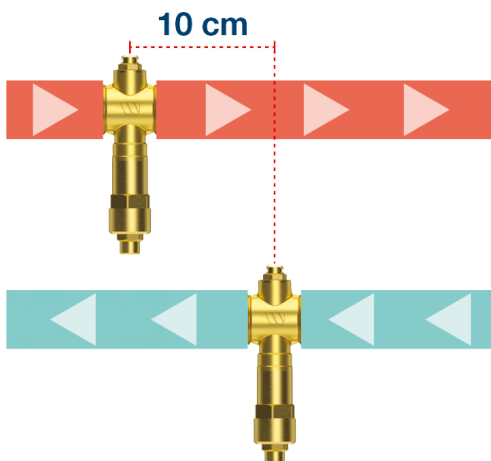
Fig. 5



Procédure d'installation

- Lavez les tuyaux pour éviter que des impuretés n'endommagent l'appareil.
- Vérifiez que les pressions et températures de fonctionnement de l'installation se situent dans les plages autorisées.
- L'emplacement de l'appareil doit offrir suffisamment d'espace pour l'utilisation et l'entretien.
- Il est recommandé d'appliquer un produit d'étanchéité en PTFE ou en matériaux équivalents sur les connexions de l'appareil. Le matériau d'étanchéité doit être appliqué en enroulant complètement le filetage du raccord mâle dans le sens des aiguilles d'une montre, en laissant le premier filetage extérieur libre.
- Il est recommandé d'installer les vannes antigel sur les conduites de départ et de retour, à une distance d'au moins 10 cm (fig. 6).
- La vanne antigel doit être mise en service par du personnel qualifié, conformément à la réglementation en vigueur.
- Il est conseillé d'interrompre la mise en service de l'appareil si ces instructions n'ont pas été entièrement lues et comprises ou si certains aspects de l'installation ou du système ne répondent pas aux exigences indiquées.

Fig. 6



4. Mise en garde de sécurité

Le fluide circulant dans l'appareil ne doit jamais dépasser la température et/ou la pression maximale autorisée.

Utilisez l'appareil uniquement avec des fluides compatibles. Ne démontez pas l'appareil avant d'avoir refroidi et déchargé complètement la pression du système.

La soupape doit être installée par du personnel qualifié, conformément aux réglementations nationales de sécurité.

Le non-respect des présentes instructions peut entraîner une installation incorrecte, une mise en service maladroite, qui peut entraîner des dysfonctionnements de l'appareil et des dommages aux personnes ou aux choses.

Lors de l'utilisation des raccords de connexion, assurez-vous qu'ils soient étanches : les pertes d'eau, même infimes, peuvent entraîner des dommages considérables.

Lorsque les températures de l'eau supèrent les 50°C, prenez des précautions afin d'éviter de graves brûlures et dommages aux personnes.

La société décline toute responsabilité pour les dommages liés aux dispositifs, à la personne ou à la propriété suite à un usage, une installation ou mise en service impropre du produit. Le produit doit être enlevé et détruit en respect des lois nationales concernant la gestion des déchets, dans le pays où le produit a été utilisé. Toutes les informations contenues dans ces instructions, telles que les spécifications techniques, descriptions, illustrations, ne sont pas contraignantes et peuvent varier sans préavis.

Garantie

FR

Tous les produits Watts sont soigneusement testés. La garantie couvre exclusivement le remplacement ou bien, à la discrétion exclusive de Watts, la réparation gratuite des parties composant la marchandise fournie qui, sur avis sans appel de Watts, se révèlent défectueuses à l'origine pour des vices de fabrication attestés. Le délai de prescription pour la présentation de réclamations sous garantie pour défauts ou pour vices juridiques est de deux années à compter de la date de la livraison/du transfert du risque relatif aux marchandises à l'acheteur. La présente garantie exclut les dommages dérivant de l'usure normale ou de frictions et ne s'applique pas aux parties éventuellement modifiées ou réparées par le client sans l'autorisation préalable de Watts, et pour lesquelles Watts n'acceptera aucune demande de dédommagement, que ce soit pour dommages directs ou indirects (consulter notre site web pour tout détail à ce sujet). Toutes les ventes de produits sont sujettes aux conditions générales de vente de Watts, publiées sur le site www.wattswater.eu

Guarantee

EN

Watts products are thoroughly tested. The said guarantee covers solely replacement or – at the full sole discretion of WATTS - repair, free of charge, of those components of the goods supplied which in the sole view of Watts present proven manufacturing defects. The period of limitation for claims based on defects and defects in title is two years from delivery/the passage of risk. This warranty excludes any damage due to normal product usage or friction and does not include any modified or unauthorized repair for which Watts will not accept any request for damage (either direct or indirect) compensation (for full details see our website). All sales subject to the Watts terms to be found on www.wattswater.eu



WATTS INDUSTRIES France

1590 avenue d'Orange • CS 10101 Sorgues 84275 VEDENE CEDEX • France

Tél. +33 (0)4 90 33 28 28 • Fax +33 (0)4 90 33 28 39

Watts contacts in Europe: <https://www.watts.eu/en/company/Contacts/> • www.watts.eu/fr